



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception		Cadre réservé à l'administration		N° d'enregistrement	
06/11/2015		Dossier complet le 06/11/2015		2015-001755	

1. Intitulé du projet

Projet de reconfiguration des infrastructures routières et de l'accès urbain de
l'entrée du Cap d'Agde

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie d'Agde

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

D'Ettore Gilles, Maire d'Agde

RCS / SIRET

213400103900011

Forme juridique

Administration publique Générale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières (d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètre ; e) Tout giratoire dont l'emprise est supérieure ou égale à 0,4 hectare	Le projet concerne la reconfiguration des voiries du giratoire dit du Bon Accueil, d'une superficie d'environ 7,8 hectares ; Et plus précisément le Cours des Gentilshommes, l'Avenue des Contrebandiers, l'Avenue des Sergents et l'Avenue de la Belle Isle sur une longueur d'environ 1 km.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en l'effacement de la RD32E10 – Cours des Gentilshommes depuis le giratoire des Sergents jusqu'au franchissement des deux derniers ouvrages cadre en direction de la Ville d'Agde.

Il prévoit également la création de deux giratoires qui permettront de fluidifier et de sécuriser le trafic, ainsi que la création de voies douces qui permettront une meilleure circulation des piétons et des cyclistes.

4.2 Objectifs du projet

Dans la continuité avec l'extension du Golf et l'implantation de la passerelle au-dessus de la RD n°612 qui ont considérablement embellis l'approche du Cap d'Agde, le projet a deux principaux objectifs :

- Permettre une liaison naturelle entre le parking des Arènes et le rondpoint du Bon Accueil en faisant disparaître la partie supérieure du Cours des Gentilhommes et ses ouvrages qui traversent la zone.
- Reconstituer un réseau routier périphérique en créant un giratoire à l'intersection du Cours des Gentilhommes et de l'Avenue des Contrebandiers, et en implantant un second giratoire au bout de l'Avenue des Contrebandiers au nord du parking des Arènes.

Le projet de reconfiguration des infrastructures routières et de l'accès urbain de l'entrée du Cap d'Agde a donc pour principal objectif de requalifier l'entrée de ville du Cap d'Agde en sécurisant et fluidifiant les différents flux de véhicules, proposant des cheminements doux et piétons aujourd'hui peu lisibles, et restreindre au maximum les impacts sonores, visuels et environnementaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux de construction s'attacheront dans un premier temps à la suppression de la partie surélevée du Cours des Gentilhommes. Des liaisons provisoires seront mis en place afin de mettre en place une circulation maîtrisée et cohérente avec l'aménagement projeté en phase suivante.

Ensuite, des giratoires provisoires au niveau des giratoires est et ouest projetés seront mis en place. Des trottoirs mixtes piéton/cyclistes seront également mis en place durant cette phase.

Des trottoirs mixtes piétons/cyclistes seront ensuite aménagés le long des autres voiries concernées par le projet. Les réseaux qui nécessitent un dévoiement seront déviés.

Enfin, la dernière phase concerne la réfection finale des surfaces du projet, et les aménagements paysagers et les protections phoniques qui protégeront le lotissement à l'ouest du projet.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pour rétablir la circulation après l'effacement du Cours des Gentilhommes, la bretelle d'accès à l'avenue des Contrebandiers va être transformée en voie de circulation principale.

Un giratoire sera créé au croisement de l'avenue des Contrebandiers pour rejoindre la bretelle d'accès à la RD32E10 là aussi transformée en voie de circulation principale, et l'ensemble sera lié avec un giratoire qui intégrera la RD, l'avenue Belle-Isle et la voie créée sur la bretelle.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de démolir
- Soumis à Etude d'impact au cas par cas
- Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau (à confirmer après la finalisation de l'étude hydraulique)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Soumis à Etude d'impact au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Route à double sens à trois voies chacune : 275	mètres
Route à double sens à deux voies chacune : 1 200	mètres
Un giratoire d'une superficie d'environ 2850	mètres carrés
Un deuxième giratoire d'une superficie d'environ 1650	mètres carrés

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune d'implantation :
Agde (34300)

Coordonnées géographiques¹

Au centre approximatif de la "bulle d'accueil"
Long. 30 ° 30 ' 32.8" E Lat. 43 ° 17 ' 17.4" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Agde (34300)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Ne sais pas

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

Ne sais pas

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Voies de circulation
- Espaces verts

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU de la commune d'Agde, approuvé le 30 juin 2015 **UC3**
- SCOT du Biterrois, approuvé le 27 juin 2013

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Agde (34300), mais le projet se situe en dehors de la bande littorale des 100 mètres où constructions et installations sont interdites
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention des Risques Inondations de la ville d'Agde a été approuvé le 15 mai 2014. Le projet se situe en dehors des zones inondables identifiées dans ce document.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de Répartition des Eaux "Aquifères des sables astien de Valras-Agde"
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Posidonies du Cap d'Agde : 1 km à l'Est (Site n°9101414) - Étang du Bagnas : 1,1 km au Nord Est (Site n°9101412) - Côte Languedocienne : 850 km au Sud-Est (Site n°9112035) Voir page 206 de l'étude environnementale jointe à ce formulaire.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tours des anglais, 950 m au Nord

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Retrait-gonflement des argiles : Aléa faible - Risque sismique : Aléa faible Voir page 67 de l'étude environnementale jointe en annexe.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic routier actuel engendre des émissions de polluants. Le trafic prévisionnel sur le projet ne sera pas modifié vis à vis de l'existant, et l'étude des risques sanitaires a démontré un impact positif du projet.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir le chapitre 8 page 188 de l'étude environnementale jointe en annexe.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site actuel est composé de voies de circulation et est exposé aux émissions sonores liées au trafic des véhicules. Le projet ne prévoit pas de changer l'usage du site, et les voies de circulation créées engendreront également des nuisances sonores. Cependant, le projet prévoit la mise en place d'aménagements anti-bruits afin de limiter l'impact sur les habitations à proximité. Voir le chapitre 6.6 page 144 de l'étude environnementale jointe en annexe.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic routier actuel engendre des vibrations liés à la circulation des véhicules. Il en sera de même pour le projet, même si on notera une amélioration du fait de la refecton des voiries. La phase travaux sera également source de vibration du fait du passage des engins. Voir chapitre 6.7 page 156 de l'étude environnementale jointe en annexe.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site actuel est situé en milieu urbain et est éclairé par des candélabres le long des voiries et par des poteaux lumineux sur l'espace vert situé sur le rond point du bon accueil.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les voiries qui seront reconfigurées pour le projet seront également équipées de candélabres. Voir page 175 de l'étude environnementale jointe en annexe.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation des véhicules sur les voiries créées lors du projet engendrera des rejets de polluants dans l'air. Cependant, cela ne changera pas la situation actuelle où le trafic circulant sur les voiries existantes est également source de rejets de polluants dans l'air. L'évaluation des impacts a démontrée une amélioration de la situation Voir page 127 de l'étude environnementale jointe en annexe.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La comparaison de l'Etat initial et futur montre une augmentation globale des volumes générés après projet (+1089,1 l/s répartis sur l'ensemble de la zone d'étude). Les modalités de traitement qualitatif et quantitatif des eaux de ruissellement sont exposées dans le chapitre 6.3 de l'étude environnementale jointe en annexe.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de travaux, notamment la suppression des ouvrages d'arts qui soutiennent le cours des Gentilhommes engendrera des déchets liés à la déconstruction. Trois types de déchets ont été identifiés : déchets inertes, déchets non dangereux et déchets dangereux. Les déchets seront soit réutilisés sur le site directement, soit orientés vers des filières de recyclage ou des plateformes de regroupement, de tri et prétraitement.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nature des aménagements sur la zone ne changera pas. Les routes seront remaniées, et deux giratoires seront créés.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de reconfiguration des infrastructures routières et de l'accès urbain de l'entrée du Cap d'Agde s'inscrit dans la lignée des projets d'embellissement et d'aménagements des modes de déplacements doux.

La suppression de la voie en surélévation du Cours des Gentilhommes ainsi que la création de deux giratoires permettra une meilleure visibilité du site, et laissera plus de place aux piétons et aux cyclistes qui aujourd'hui doivent souvent partager la voirie avec les véhicules motorisés, une situation peu sécurisante.

Le projet ne prévoit pas la création de nouvelles voies, et son emprise sera sensiblement identique aux voiries déjà en place. Les études acoustiques et de qualité de l'air ont démontré que les niveaux sonores et d'émissions de polluants seront en dessous des seuils réglementaires, mais aussi légèrement inférieurs à la situation actuelle.

En milieu très urbanisé, le projet n'impacte pas de milieux naturels ou d'espèces faunistiques et floristiques d'intérêt patrimonial. Enclavé au milieu de cette urbanisation, il ne constitue pas un corridor écologique, et ne perturbe donc pas les continuités naturelles.

Au vu des impacts faibles ou positifs du projet sur la zone concernée, une étude d'impact ne semble pas nécessaire. De plus, une telle procédure augmenterait les délais de réalisation du projet et décalerait dans le temps les améliorations prévues en termes de niveaux sonores, de qualité de l'air, et de déplacements doux.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Nous joignons à ce formulaire une étude environnementale complète qui détaille les différents impacts du projet sur l'environnement. Le dossier est alimenté par une abondante cartographie qui permet de situer le projet dans son contexte, et ainsi mieux prendre en compte ses effets sur les différentes composantes de l'environnement.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

AGDE

le,

30 octobre 2010

Signature

